

**RAPPORT AUX MEMBRES
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2010**

OBJET : - EXERCICE 2010 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET PRINCIPAL

Pour l'exercice 2010, il est proposé aux membres de l'assemblée d'adopter le Budget Primitif – Budget Principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 63 752 157,36 € soit + 6,46% par rapport au Budget de l'exercice 2009.

Comme l'année précédente, le budget prévisionnel est construit avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice clos 2009 présentés comme suit :

REPRISE ANTICIPEE	
Résultat de fonctionnement N-1	
<i>A - Résultat estimé de l'exercice</i>	2 182 858,12
<i>B - Résultats antérieurs reportés</i>	6 443 221,04
<i>B - Résultats antérieurs reportés Caisse des Écoles</i>	53 308,42
C - Résultat à affecter	8 679 387,58
<u>INVESTISSEMENT</u>	
<i>D - Solde d'exécution N-1 estimé</i>	192 003,98
<i>D - Solde d'exécution N-1 estimé Caisse des Écoles</i>	31 485,38
<i>D 001 (Besoin de financement)</i>	
<i>R 001 (Excédent de financement)</i>	
<u>E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u>	
<i>Besoin de financement</i>	-3 130 265,56
<i>Excédent de financement</i>	
<i>F - Besoin de financement</i>	-2 906 776,20
REPRISE ANTICIPEE = C	5 772 611,39
1) G - Prévion d'affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00
2) H - Report en fonctionnement R 002	5 772 611,39
DEFICIT REPORTE D 002	

Ce sont donc des excédents cumulés de 223 489,36 € qui sont repris en section d'investissement et de 5 772 611,39 € en section de fonctionnement.

Le budget global 2010 se chiffre à 63 752 157,36 € alors qu'en 2009 le budget s'équilibrait, toutes sections confondues, à 59 885 787,40 €. Cette hausse de +3 886 369,96 € est principalement portée par la section d'investissement qui évolue de +25,60% par rapport au BP 2009, soit 20 564 737,56 € (+4 191 526,17 €). La section de fonctionnement affiche une baisse de 325 156,21 € par rapport à 2009 soit -0,75% de BP à BP.

I – LES DEPENSES

- La section d'investissement

CHAPITRE	Budget 2009	Budget 2010	%
001 – Résultat d'investissement reporté	-	-	-
020 – Dépenses imprévues	27 439,18	-	
040 – Travaux en régie	60 000,00	60 000,00	-
16 – Remboursement emprunts	1 144 942,25	1 250 445,00	+9,21%
20 – Études et logiciels	152 434,00	137 000,00	-10,13%
20 – Restes à réaliser	60 056,20	24 837,68	-58,64%
204 – Subvention d'équipement BATIGERE	-	60 000,00	-
21 – Matériels	658 226,00	899 900,00	+36,72%
21 – Restes à réaliser	18 591,42	15 450,13	-16,90%
21- Acquisitions Foncières	2 591 268,00	2 514 520,00	-2,96%
23 – Travaux	10 389 615,79	12 357 607,00	+18,94%
23 – Restes à réaliser	1 252 638,55	3 176 977,75	+153,62%
27 – Immobilisations financières	8 000,00	8 000,00	-
45 – Travaux pour compte de tiers	10 000,00	60 000,00	-
TOTAL BUDGET	16 373 211,39	20 564 737,56	+25,60%

- Chapitre 040 : Opérations d'ordre : 60 000,00 €

Travaux en régie	60 000,00
------------------	-----------

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées : 1 250 445,00 €

Remboursement capital en Euros	1 196 853,00
Dépôts et cautionnements reçus (exceptionnel Nogentel 48 592)	50 592,00
Remboursement capital SIVOM	3 000,00

Concernant le Nogentel il s'agit du remboursement des dépôts de garantie dus au locataire. Ce montant n'a pas fait l'objet d'un versement en numéraire mais a été retenu en déduction des sommes restant à devoir par le locataire.

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 137 000,00 €

Carnets sanitaires - bâtiments administratifs	8 000,00
Logiciels + Mairie Direct (accueil téléphonique)	94 000,00
Géomètre – Crèche, Église, écoles – voirie/coordination SPS – Patrimoine arboré	35 000,00
Restes à réaliser 2009	24 837,68

- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 3 414 420,00 €

Plantations	52 700,00
Réserves foncières	1 900 000,00
Frais d'actes notariés	100 000,00
Acquisition en VEFA Dojo	514 520,00
Acquisition d'œuvres d'art	48 000,00
Acquisition de véhicules (dont 1 laveuse-balayeuse et vélos à assistance électrique)	218 000,00
Acquisition de matériels informatiques	60 000,00
Acquisition de mobiliers	49 800,00

Autres matériels (fax, copieurs, illuminations, matériels sportifs...)	471 400,00
Restes à réaliser 2009	15 450,13

- Chapitre 23 : Travaux : 12 357 607,00 €

Travaux dans les bâtiments administratifs	470 000,00
Travaux autres bâtiments	242 000,00
Installation vidéo-protection – Phase 1	385 000,00
Travaux dans les établissements scolaires	441 500,00
Travaux dans les établissements culturels	746 179,00
Travaux dans les établissements sportifs	108 928,00
Aménagement DOJO Paul Bert	100 000,00
Étude de faisabilité complexe sportif – Ancienne École Marie Curie	1 000 000,00
Réhabilitation Stade Alain Mimoun	2 440 000,00
Installation du poste d'avitaillement – Port de Plaisance	260 000,00
Travaux de déshumidification – Bassin 25 m + travaux divers	850 000,00
Travaux dans les logements d'urgence	54 500,00
Travaux dans les crèches	65 000,00
Grosses réparations – Parc Auto	10 000,00
Aménagement voirie/Éclairage public	1 767 000,00
Aménagement espaces verts urbains	417 500,00
Travaux de décontamination du site Marie Curie	3 000 000,00
Restes à réaliser 2009	3 176 977,75

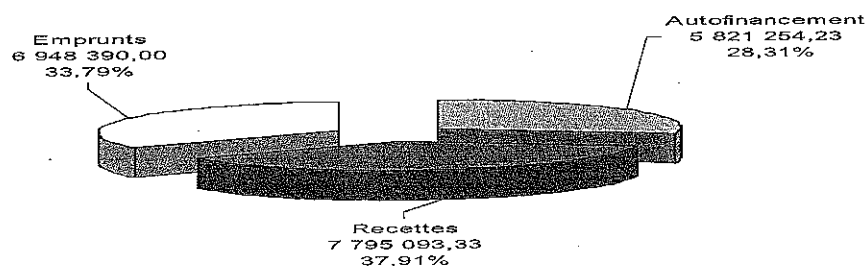
- Chapitre 27 : Dépôts et cautionnements versés : 8 000,00 €

- Chapitre 45 : Opérations pour compte de tiers : 60 000,00

Ces deux chapitres s'équilibrent en dépenses et recettes

- Mode de financements des investissements 2010

	Part de la ressource en €	Part de la ressource en %
Autofinancement+excédent	5 821 254,23	28,31%
Recettes d'investissement	7 795 093,33	37,90%
Emprunts	6 948 390,00	33,79%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	20 564 737,56	100,00%



- La section de fonctionnement

CHAPITRE	Budget 2009	Budget 2010	%
011 – Charges à caractère général	10 051 323,14	10 602 266,00	+5,45%
012 – Charges de personnel	19 782 661,96	19 899 282,00	+0,59%
014 – Prélèvement SRU	354 879,00	342 664,08	-3,44%
022 – Dépenses imprévues	146 918,11	129 935,85	- 11,56%
023 – Virement à l'investissement	5 548 712,19	4 642 110,00	- 16,34%
042 – Amortissements/Provisions	1 099 273,85	955 654,87	-13,06%
65 – Charges de gestion courante	5 475 917,76	5 772 527,00	+5,42%
66 – Charges financières	904 075,00	737 850,00	-18,39%
67 – Charges exceptionnelles	148 815,00	105 130,00	-29,36%
TOTAL BUDGET	43 512 576,01	43 187 419,80	-0,75%

La reprise anticipée des résultats permet d'opérer un prélèvement de 4 642 110,00 € au profit de la section d'investissement.

- Détail des prévisions budgétaires par comptes

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 10 602 266,00 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
60 - Achats	3 593 150,00	4 082 405,00	+13,62%
61 – Services extérieurs	4 541 771,00	4 789 772,00	+ 5,46%
62 – Autres services extérieurs	1 718 007,14	1 500 819,00	- 12,64%
63 – Impôts et taxe assimilées	198 395,00	229 270,00	+15,56%

- *Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 19 899 282,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
62 – Activités accessoires	7 975,80	54 250,38	
63 – Cotisations CNFPT + CIG	199 546,62	177 983,61	-10,81%
64111 – Rémunération titulaire	7 884 705,09	7 583 951,19	-3,81%
64112 – NBI – SF – IR titulaire	391 842,44	363 273,93	-7,29%
64118 – Autres indemnités	2 332 681,42	2 374 141,19	+1,78%
64118.0 – Élections 2 tours	27 335,00	48 490,00	+77,39%
64131 – Rémunération non-titulaire	3 218 889,25	3 525 339,40	+9,52%
64131.0 – Élections – 2 tours	3 360,00	5 250,00	+56,25%
64136 – Indemnités de licenciements	-	1 000,00	-
64138 – Autres indemnités	-	26 917,90	-
64168 – Contrats d'avenir	3 964,80	50 448,60	-
6417 – Rémunération apprenti	8 401,92	1 422,25	-83,07%
6451 – Cotisation URSSAF	2 502 395,82	2 606 226,18	+4,15%
6451.0 – Cotisation élections – 2 tours	992,50	1 418,00	+42,87%
6453 – Cotisation retraite	2 501 345,39	2 371 656,98	-5,18%
6453.0 – Retraite élections	110,00	149,96	+36,33%
6453.1 – Retraite additionnelle	79 771,95	92 335,23	+18,84%
6455 – Cotisation assurance personnel	324 131,45	297 800,00	-8,12%
6456 – Supplément familial	10 000,00	20 500,00	+105,00%
6472 – Prestations familiales directes	28 030,00	4 700,57	-83,23%
64731 – Allocations chômage	-	1 049,00	-
6475 – Médecine du travail	55 305,38	63 948,57	+15,63%
6488 – Autres charges	201 877,13	227 029,17	+12,45%

Le ratio des dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2010 est de **53,02%**, la moyenne en 2009 pour les communes de 20 à 50 000 habitants est de **56,70%**. (Source DGCL)

- *Chapitre 014 : Atténuation de produits : 342 664,08 €*

Au terme de l'article 55 de la loi sur le Renouvellement Urbain, les collectivités territoriales ne satisfaisant pas au taux de 20% de logements sociaux sur leur territoire sont redevables d'un prélèvement par logement manquant de 269,39 €. Ce prélèvement est effectué sur le produit de la fiscalité locale par douzième et est reversé à la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.

Tableau d'information transmis par la Préfecture du Val de Marne en date du 2 mars 2010 :

Commune	Résidences principales au 1/01/2009	Nb de logements locatifs sociaux au 1/01/2009 notifié à la commune	Taux de logements locatifs sociaux en %	Nb de logements locatifs sociaux correspondant à 20% des résidences principales	Nb de logements sociaux manquant pour atteindre 20%
<i>Nogent sur Marne</i>	14 665	1 661	11,33%	2 933	1 272

Pour mémoire en 2009

Commune	Résidences principales au 1/01/2008	Nb de logements locatifs sociaux au 1/01/2008 notifié à la commune	Taux de logements locatifs sociaux en %	Nb de logements locatifs sociaux correspondant à 20% des résidences principales	Nb de logements sociaux manquant pour atteindre 20%
<i>Nogent sur Marne</i>	14 555	1 651	11,34%	2 911	1 260

- *Chapitre 042 : Opérations d'ordre : 955 654,87 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
6811 - Amortissements	738 474,21	716 836,78	-2,93%
6817 - Provisions pour débiteurs divers	300 000,00	191 725,00	-36,09%
6862 - Amortissement des pénalités de réaménagement de la dette	22 687,39	8 980,84	-60,41%
6865 - Amortissement de la dette garantie SALEM	38 112,25	38 112,25	-

- *Chapitre 65 : Charges de gestion courante : 5 772 527,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
651 - Droits d'images	100,00	100,00	-
654 - Perte sur créances irrécouvrables	15 000,00	100 000,00	+ 566,67%
653 - Indemnités des Elus	296 938,60	297 127,77	+0,06%
6553 - Contribution Incendie	40 000,00	-	-
6554 - Contributions SIVOM	270 000,00	264 726,00	-1,95%
6556 - Logements instituteurs	1 000,00	-	-
6558 - Frais de scolarité	375 000,00	440 000,00	+17,33%
6558 - Salaires directeurs MJC	108 050,00	109 860,00	+1,68%
657362 - Subvention CCAS	710 000,00	750 000,00	+5,63%
65737 - Subvention Scène Watteau	500 000,00	600 000,00	+20,00%

65738 – Aide à la restauration Établissements privés	91 200,00	91 200,00	-
6574 – Subventions associations	1 748 139,61	1 506 900,00	-13,80%
– Aide départementale	19 604,48	19 604,48	-
– Compensation Vert Marine	788 339,07	656 598,75	-16,71%
– Compensation « Les Lutins »	513 046,00	522 374,00	+1,82%
– Compensation « Tout Petit Monde »	-	414 036,00	-

Dans le cadre des délégations de gestion des structures multi accueil « Le Jardin des Lutins » et « Mandarine », il est proposé de réserver jusqu'à 6 places par structure, aux familles nogentaises, salariées d'entreprises ayant conclues un partenariat avec Babilou et Tout Petit Monde. Le prix d'un berceau est calculé par rapport au montant de la subvention, pour contrainte de service public, versée annuellement.

Le produit des places ainsi réservées dans le cadre de ce nouveau dispositif sera versé annuellement à la ville et viendra pondérer la contribution contractuelle accordée par la commune.

* Les frais de scolarité:

Le calcul se fait sur le dernier compte administratif

Augmentation des Frais de scolarité des écoles publiques

Le coût d'un élève en école publique est de 873 € pour 2009-2010. A ce jour 30 nogentais sont scolarisés hors de la commune.

Pour mémoire 2008-2009 les frais de scolarité s'élevaient à 850 €.

Participation à la scolarité des nogentais dans les écoles privées

Le coût par élève nogentais dans les écoles privées sous contrat d'association est de 780 € pour l'année scolaire 2009-2010.

Le nombre de nogentais est de 514 sur les 3 écoles privées sous contrat d'association réparti comme suit :

* 384 en élémentaire

* 130 en maternelle

Les paiements se font par trimestre : en janvier - Avril - Juillet - Octobre.

Pour mémoire en 2009 le coût par élève était de 750 €

L'actualisation de la compensation Vert Marine est estimative. Elle est fonction d'indices non connus à ce jour. Pour mémoire en 2009 nous avons réalisé 112 874 € et 13 314,83 € en 2008.

- Chapitre 66 : Charges financières : 737 850 ,00 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
66111 – Intérêts de la dette	887 000,00	752 000,00	-15,22%
66112 - ICNE	13 575,00	- 18 000,00	-
6615 – Intérêts ligne de trésorerie	2 500,00	2 500,00	-
6618 – Intérêts SIVOM	1 000,00	1 350,00	+35,00%

Les intérêts dus au titre de l'exercice 2010, le montant budgété est supérieur à l'état de la dette au 1^{er} janvier 2010. Cette estimation tient compte des hausses éventuelles des taux variables au cours de l'année.

Profil de la dette depuis le 1^{er} janvier 2005 :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours	21 577 231	21 269 259	19 743 611	18 412 516	20 340 936	19 202 994	18 006 141	16 780 892	15 519 361
Annuité	2 762 023	2 367 163	2 150 248	1 881 315	1 889 274	1 912 535	1 896 069	1 887 969	1 929 235
Amortissement	1 807 702	1 525 917	1 331 096	1 071 579	1 137 942	1 196 853	1 225 249	1 261 531	1 350 252
Intérêt	954 321	841 246	819 422	809 736	751 332	715 682	670 820	626 438	578 984

- *Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 105 130,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
6711 – Intérêts moratoires	8 575,00	8 600,00	+0,29%
6714 – Bourses et prix	56 740,00	58 030,00	+2,27%
6718 – Autres charges exceptionnelles	48 200,00	3 200,00	-93,36%
673 – Titres annulés sur exercices antérieurs	25 000,00	25 000,00	-
678 – Hygiène	10 300,00	10 300,00	-

- *Chapitre 022 : Dépenses imprévues : 129 935,85 €*

II – LES RECETTES

- La section d'investissement

CHAPITRE	Budget 2009	Budget 2010	%
001 – Résultat reporté	912 744,99	223 489,36	-75,51%
021 – Virement de la section de fonctionnement	5 548 712,19	4 642 110,00	-17,27%
024 – Cession d'immobilisation	0,00	440 000,00	-
040 – Opérations d'ordre	1 099 273,85	955 654,87	-13,06%
10 – Dotations, fonds divers	3 530 196,00	4 767 593,33	+35,05%
<i>Dont 1068</i>	-	2 906 776,20	
13 – Subventions d'investissement	697 508,36	2 430 500,00	-
16 – Dettes et emprunts assimilés	3 802 000,00	6 950 390,00	-
27 – Dépôts de garantie	8 000,00	8 000,00	-
45 – Travaux pour compte de tiers	10 000,00	60 000,00	-
Restes à réaliser 2009 (Cpt 13)	764 776,00	87 000,00	-
TOTAL BUDGET	16 373 211,39	20 564 737,56	25,60%

Le budget d'investissement privilégie la reprise anticipée des résultats cumulés d'investissement qui, à la clôture des comptes 2009, dégage un résultat positif de 223 489,36 €.

Celui ci est obtenu par le versement important de taxes d'urbanisme (PLD/TLE) et + 25% de FCTVA par rapport aux prévisions.

Les restes à réaliser de 2009 portent sur un solde de subventions restant à verser par le SIPPEREC pour des opérations de réhabilitation d'Éclairage Public.

- Chapitre 040 : Opérations d'ordre : 955 654,87 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
151 – Provisions pour garanties d'emprunts	38 112,25	38 112,25	-
28 – Amortissements des biens	738 474,21	716 836,78	-2,93%
48 – Amortissement des pénalités de réaménagement de la dette	22 687,39	8 980,84	-
49 – Provisions pour débiteurs divers	300 000,00	191 725,00	-36,09%

- Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 4 642 110,00 €

- Chapitre 10 : Dotations, Fonds divers, réserves : 4 767 593,33 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
Fonds de compensation de la TVA	1 750 000,00	810 871,13	-53,66%
Taxe Locale d'Équipement	117 946,00	118 096,00	+03,13%
Plafond Légal de Densité	1 587 000,00	854 850,00	-46,13%
Dotations Globales d'Investissement	75 250,00	77 000,00	+2,33%
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	2 906 776,20	-

- *Chapitre 13 : Subventions d'investissement : 2 430 500,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
Amendes de polices 2009	120 000,00	180 000,00	+ 50,00%
Subvention voirie/Éclairage Public	252 508,36	254 000,00	+0,59%
Subvention Léonard de Vinci	300 000,00	-	-
Subvention Plan de relance M. Curie	-	980 000,00	-
Subvention « DOJO »	-	830 000,00	-
Subvention VNF pour poste d'avitaillement du Port	40 000,00	72 000,00	+80,00%
Subvention DRAC	25 000,00	20 000,00	-20,00%
Subvention Vidéo-protection	-	82 500,00	-
Autres subventions	-	12 000,00	-

- *Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées : 6 950 390,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
Emprunts 2009	3 800 000,00	6 948 390,00	+82,85%
Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	-
Capital emprunts récupérables	41 977,36	-	-

- *Chapitre 27 : Dépôts et cautionnements versés : 8 000,00 €*

- *Chapitre 45 : Opérations pour compte de tiers : 60 000,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
Travaux divers	10 000,00	60 000,00	-

- La section de fonctionnement

CHAPITRE	Budget 2009	Budget 2010	%
Excédent de fonctionnement cumulé	6 448 221,04	5 772 611,39	-10,48%
013 – Atténuation de charges	178 750,00	283 220,00	+ 8,78%
042 – Opérations d'ordre (Tvx en régie)	60 000,00	60 000,00	-
70 – Produits des services	1 754 926,40	1 909 023,00	+2,62%
73 – Impôts et taxes	25 337 715,02	25 806 504,00	+1,85%
74 – Dotations et participations	8 918 598,09	8 615 717,48	-3,40%
75 – Autres produits de gestion	578 514,00	655 343,93	+13,28%
76 – Produits financiers	10 000,00	10 000,00	-
77 – Produits exceptionnels	225 851,46	75 000,00	-
TOTAL BUDGET	43 512 576,01	43 187 419,80	-0,75%

- Chapitre 013 : Atténuation de charges : 178 750,00 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
Remboursement sur rémunérations	160 000,00	170 000,00	+ 6,25%
Remboursement sur charges	15 000,00	8 750,00	- 41,67%

- Chapitre 042 : Opérations d'ordre : 60 000,00 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
Travaux en régie	60 000,00	60 000,00	-

- Chapitre 70 : Produits des services : 1 909 023,00 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
Participation pour occupation du domaine public	54 000,00	100 000,00	-
Location participation des familles et usagers – restauration – publicité ...	1 196 700,00	1 255 923,00	+4,95%
Remboursement de charges	503 726,40	553 100,00	+9,80%
<i>Dont refacturation fluides Vert Marine</i>	<i>400 000,00</i>	<i>500 000,00</i>	<i>+25,00%</i>

- Chapitre 73 : Impôts et taxes : 25 806 504,00 €

	Budget 2009	Budget 2010	%
Contributions directes	18 884 376,00	19 533 665,00	+3,44%
Dotation de compensation C.A	3 796 839,02	3 796 839,00	-
Dotation de solidarité	300 000,00	200 000,00	-33,33%
Taxe sur l'électricité	500 000,00	500 000,00	-
Droits de mutation	1 800 000,00	1 700 000,00	-5,56%
Enseignes et terrasses	56 500,00	76 000,00	+34,51%

Produit fiscal – notification de la liasse 1259 COM

	BASES NOTIFIEES 2010	Taux constant	Produit constant
TH	64 180 000	15,46%	9 922 228
FB	50 297 000	19,06%	9 586 608
FNB	35 700	69,55%	24 829
			19 533 665

CALCUL DES TAUX 2010 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taxes	Taux 2009	Coefficient de variation		Taux de référence	Bases prévisionnelles	Taux 2009	Produit
TH	15,46	Produit attendu		15,46	64 180 000	15,46%	9 922 228
FB	19,06	19 533 665	1,000000	19,06	50 297 000	19,06%	9 586 608
FNB	69,55	19 533 665		69,53	35 700	69,55%	24 829
		Produit taux constant					19 533 665

PRODUIT FISCAL BUDGET 2010 **19 533 665**

Allocations compensatrices 2010

Taxe d'habitation	218 971
Taxe foncière	60553
Foncier non bâti	451
Taxe professionnelle	97 086

Le produit de la fiscalité 2010 représente **52,29%** des recettes réelles de fonctionnement.

Par ailleurs, au regard de la conjoncture économique nous avons estimés le produit des droits de mutation à hauteur des sommes effectivement encaissées en 2009.

- *Chapitre 74 : Dotations et participations : 8 615 717,48 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
Dotation Globale de Fonctionnement	6 264 116,00	6 239 417,00	-0,39%
Dotation instituteurs + DGD	9 000,00	3 253,00	-63,86%
Subventions diverses	2 277 036,09	1 989 074,48	-12,65%
Dotation de recensement INSEE	4 914,00	6 912,00	+40,66%
Compensations contributions directes	363 532,00	377 061,00	+3,72%

Les dotations perçues au titre du Contrat Enfance pour les crèches sont maintenant directement versées au délégataire « Tout Petit Monde ».

- *Chapitre 75 : Autres produits de gestion : 655 343,93 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
Loyers	578 514,00	655 343,93	+13,28%

A compter de 2010, la commune encaisse en année pleine le produit des locations des immeubles sis 6, rue Hoche et 69, rue Théodore Honoré.

- *Chapitre 76 : Produits financiers : 10 000,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
Produits des dons et legs	10 000,00	10 000,00	-

- *Chapitre 77 : Produits exceptionnels 75 000,00 €*

	Budget 2009	Budget 2010	%
Produits exceptionnels divers	225 851,46	75 000,00	-

La diminution de ce poste s'explique par la nature même des produits encaissés, principalement des remboursements d'assurances. En 2009, nous attendions le remboursement du sinistre de la Maison de la Famille suite à un incendie volontaire produit en 2008. En 2009 n'ayant pas déclaré de préjudices importants l'estimation des recettes a été revue à la baisse.

- **Les ratios légaux**

11 Ratios légaux		
1-	Dépense Réelles de Fonctionnement/Population	1 214
2-	Produit impôts directs/Population	632
3-	Recettes réelles de fonctionnement/Population	1 208
4-	Dépenses d'équipement brut/Population	520
5-	Encours de la dette/Population	621
6-	Dotation Globale de Fonctionnement/Population	202
7-	Dépenses de personnel/DRF	53,02
8-	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	100,99
9-	DRF+Remboursement dette en capital/RRF	103,67%
10-	Dépenses d'équipement brut/RRF	42,75%
11-	Encours de la dette/RRF	51,41%

CONCLUSION :

Le budget de l'exercice 2010 qui vous est présenté, est conforme aux orientations budgétaires présentées au Conseil Municipal du 8 mars dernier, il s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 2001. L'objectif étant de maintenir et garantir un service à la population conforme aux attentes de la population nogentaise en constante évolution.

Notre engagement de maîtriser la fiscalité reste un élément important dans la structure budgétaire 2010, malgré une conjoncture difficile et des baisses de recettes.

L'optimisation des charges de gestion courantes reste une priorité. Néanmoins, l'augmentation des effectifs scolaires, la reprise de l'activité des centres de loisirs élémentaires, l'augmentation des fluides, des engagements contractuels ont conduit à une évolution de celles-ci de +5,48%. Le travail effectué pour mutualiser les moyens humains et les services (délégation Tout Petit Monde), a conduit à une évolution de la masse salariale de 0,59%, alors que la ville a absorbé en 2009 le personnel de l'association Centre de Loisirs Primaire. L'évolution du point d'indice est estimée pour 2010 à 0,5%.

En 2010 nous achèverons l'aménagement du DOJO rue Paul Bert, nous poursuivrons le programme de réhabilitation des voiries et éclairage public, nous étudierons la faisabilité d'une construction d'un complexe sportif sur le site Marie Curie, nous engagerons la réhabilitation de la piste d'athlétisme et ses abords, équiperons le Port de Plaisance d'une station d'avitaillement et assurerons le maintien des normes de sécurité dans les bâtiments et équipements de la ville. Enfin nous engagerons la première phase d'installation de la vidéo-protection des personnes et des biens.

Il est donc proposé aux membres de l'assemblée de voter le budget, chapitre par chapitre, équilibré, avec reprise anticipée des résultats, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	20 564 737,56	20 564 737,56
FONCTIONNEMENT	43 187 419,80	43 187 419,80
TOTAL	63 752 157,36	63 752 157,36

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur le projet.

LE RAPPORTEUR

N° 10/53

- Exercice 2010 – Vote
du Budget Primitif
Budget Principal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1,

Vu le projet de Budget Primitif de l'exercice 2010 présenté par M. le Maire,

Considérant que le Conseil Municipal a été entendu au cours du Débat d'Orientation Budgétaire en date du 8 mars 2010,

Sur avis de la Commission des Finances en date du mars 2010,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1^{er} : Vote, chapitre par chapitre, le Budget Primitif de l'exercice 2010 – Budget Principal.

Article 2 : Adopte le Budget Primitif de l'exercice 2010 – Budget Principal – comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	20 564 737,56	20 564 737,56
FONCTIONNEMENT	43 187 419,80	43 187 419,80
TOTAL	63 752 157,36	63 752 157,36

Dernier article : Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Et ont les membres présents signé après lecture,

**Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Pour le Maire,
Le Conseiller Délégué**